



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

A Neuchâtel, le taux de ventes illégales a été de seulement 17% en 2018 !

Achats-tests d'alcool, une stratégie couronnée de succès

Une nouvelle réjouissante pour la protection de la jeunesse à Neuchâtel. En 2018, les ventes illégales d'alcool aux mineurs ont chuté à un taux de 17%, soit près de la moitié de la moyenne nationale de 2016. C'est l'excellent résultat de la campagne d'achats-tests menée l'an dernier par la Ville de Neuchâtel et ses partenaires. Ce travail de fond mené chaque année porte ses fruits puisqu'en sept ans les transactions illicites ont baissé de près de 70%. La campagne est reconduite en 2019.

Il y a encore une dizaine d'années, il n'était pas rare que des jeunes de moins de 16 ans puissent se procurer de l'alcool, ou que leurs aînés de moins de 18 ans parviennent à acheter des spiritueux, contrevenant aux législations fédérales et cantonales. Lors de la première campagne d'achats-tests en ville de Neuchâtel en 2012, la Croix-Bleue romande, mandatée pour réaliser ces tests, avait noté 57% de ventes illégales. Sept ans plus tard, le taux a baissé à un taux spectaculaire de 17%.

« Cette diminution constante des ventes d'alcool aux mineurs observées lors des campagnes d'achats-tests, ainsi que l'excellent résultat pour l'année 2018, prouve que la stratégie mise en œuvre est pertinente et bien ciblée, indique la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, directrice de la sécurité qui espère, à terme, voir les achats-tests étendus sur un périmètre plus vaste.

Instaurer le bon réflexe

La tendance est confirmée puisque ces trois dernières années, les résultats se situaient en dessous de 30% de ventes illégales, tout comme la moyenne nationale située à 32% en 2016 et 28,7% en 2017.

Le succès de ces campagnes à Neuchâtel repose sur une stratégie en trois axes : évaluation des ventes d'alcool par des achats-tests, sensibilisation et formation du personnel de vente et enfin répression lorsque des infractions sont constatées par la Police neuchâteloise. L'autre clé du succès, c'est l'étroite collaboration de partenaires clés qui permet une mise en œuvre efficace des opérations. Ainsi la Ville travaille-t-elle avec des représentants du commerce indépendant de détail, du Centre de loisirs,

d'Addiction Neuchâtel, de GastroNeuchâtel du service cantonal de la santé publique et de la Police neuchâteloise.

« Si les ventes non autorisées continuent de baisser, c'est aussi parce que ces campagnes sont médiatisées et désormais bien connues des tenanciers et commerçants locaux, poursuit la directrice de la sécurité. Et une fois que vous avez transmis le bon réflexe, l'écrasante majorité des revendeurs joue le jeu sans aucun problème ».

A noter qu'en plus des achats-tests menés par la Croix-Bleue, les cours de formation proposés par Addiction Neuchâtel seront reconduits cette année, de même que les visites de la Police neuchâteloise sur l'ensemble du territoire communal.

Neuchâtel, le 7 mars 2019

Direction de la sécurité

Renseignements complémentaires:

Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale, directrice de la sécurité, 032 717 72 03, violaine.bletry-demontmollin@ne.ch

Nancy Kaenel Rossel, chargée de projet, 032 717 72 02 nancy.kaenel-rossel@ne.ch

Principaux partenaires :



**CENTRE
DE LOISIRS**

